

Se baigner en eau douce ?

Choisissez vos zones de baignade et respectez les interdictions

Que ce soit à cause d'un courant trop fort, de fonds dangereux ou de risques infectieux particuliers, l'interdiction d'une zone à la baignade est toujours justifiée (même si elle ne paraît pas d'emblée compréhensible). Prenez des renseignements auprès des habitués des lieux.

Même en zone surveillée, ne quittez jamais des yeux vos enfants, surtout les plus petits, même s'ils portent des brassards.

Évitez aussi les zones de passage de bateaux et d'engins motorisés aquatiques.

Les risques infectieux sont minimes mais ils existent

- *L'otite des baigneurs*, très fréquente en été, est due à la macération d'eau souillée dans les oreilles. Cette infection du conduit externe de l'oreille nécessite parfois des antibiotiques pour guérir. Pour s'en protéger, il faut bien vider ses oreilles après chaque bain et ne pas abuser des cotons-tiges : le cérumen est la meilleure protection du conduit auditif contre les infections.
- *Des troubles digestifs* peuvent être provoqués par des eaux de baignades contaminées, en particulier chez les enfants qui « boivent la tasse ».
- *La dermatite du nageur* se traduit par des picotements sur la peau au sortir de l'eau. Quelques heures après, apparaissent de petites plaques rouges qui démangent. La responsable en est la « puce du lac », larve d'un parasite d'oiseaux aquatiques (canards surtout). Rien de grave, mais les démangeaisons peuvent durer plusieurs jours, avec parfois un peu de fièvre. Pour se protéger, mieux vaut éviter de se baigner là où barbotent des canards, ne pas se baigner aux heures chaudes, nager à distance des herbes des berges (où les larves ont tendance à loger) et s'essuyer vigoureusement dès la sortie de l'eau. Si les symptômes ou de la fièvre persistent, demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin.
- *La leptospirose* : cette infection, parfois très grave, touche en France une bonne centaine de personnes chaque été. Le germe, présent dans l'eau souillée par de l'urine de rat (principal réservoir de la maladie), pénètre le plus souvent par une plaie cutanée. Pour vous en protéger, respectez les interdictions de baignades. La maladie commence par une forte fièvre. Il faut consulter rapidement si une fièvre survient quelques jours après un bain en eau douce (le délai d'incubation est de 4 à 19 jours, avec une moyenne de 10) et signaler la baignade récente au médecin.

En pratique, les eaux de baignade font l'objet d'une surveillance sanitaire stricte et d'un classement selon leur qualité sanitaire. Pour bien profiter d'une baignade, choisissez des eaux de qualité A ou B et respectez les interdictions.

Source : Open Rome

Le Dico du doc



Eau



Mélange d'oxygène et d'hydrogène se présentant habituellement en été à l'état liquide.

Milieu particulièrement propice à la vie. L'eau recouvre la plus grande partie de la surface de la terre et permet le développement de plantes et d'animaux de toutes tailles.

Composant essentiel du corps humain. Privés d'eau, les humains meurent rapidement.

Source : Open Rome

Météo antibio

Risques

- | | |
|--------------------|------------|
| - Grippe | faible |
| - Bronchiolite | faible |
| - Inf respiratoire | faible |
| - Gastro-entérite | modéré |
| - Allergie pollens | très élevé |

Sources : RNSA, ECDC, Santé Publique France, Open Rome

Risque allergique maximum pour les pollens de graminées, de chêne, d'olivier et de tilleuls.